

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION PLAN DE PREVENTION ET COORDINATION DES ENTREPRISES EXTERIEURES

NIVEAU : Initial

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée de formation, soit 7 heures.

LIEU : Sur site ou Dans nos locaux

PUBLIC : Chef d'établissement, Responsable des services généraux, chargé de sécurité

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

EFFECTIF : De 1 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Formateurs en Prévention Sécurité.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Connaître les obligations réglementaires de sécurité en cas d'intervention d'une entreprise extérieure
- Analyser les risques liés aux interventions d'entreprises extérieures
- Identifier les moyens de prévention et les outils
- Connaître les consignes et les outils internes de l'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION :

Partie théorique :

- Obligations réglementaires liées à l'intervention d'entreprises extérieures
- Suivre et faire suivre un plan de prévention
- Les protocoles de chargement et déchargement
- Le permis feu
- La responsabilité des intervenants
- La consigne entreprise extérieures

Partie pratique :

- Étude d'un cas concret à partir des supports de l'entreprise : L'analyse des risques - Outils et méthodes d'évaluation.

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Pédagogie dite « de l'action ». Exposé théorique avec appui audiovisuel
Etude de cas à partir de supports internes à l'entreprise.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Evaluation pédagogique finale : à l'issu de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Délivrance d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de stage

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.

